

Rachel Gagnon

Sept-Îles (Qc)

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.

Présenté à

Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur environnement

(BAPE)

Je suis une simple citoyenne, jeune professionnelle de vingt-cinq ans et nouvelle maman. Eh non! Je ne suis pas une environmentaliste chevronnée ou une écologiste passionnée! J'ai une vie occupée et j'ai bien d'autres choses à faire que d'écrire un mémoire concernant le projet de mine d'apatite à Sept-Îles! Par contre, en ma qualité de citoyenne informée, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire part de mes inquiétudes.

Je ne suis pas au fait de tous les enjeux sociaux, économiques et environnementaux que pourraient comporter une mine d'apatite à ciel ouvert à proximité de Sept-Îles mais j'ai tout de même certaines préoccupations. En effet, il semble que le promoteur joue la carte de la diversité économique et que la Chambre de commerce de Sept-Îles soit de son côté. Lors des audiences publiques, vous avez pu vous familiariser avec certains graphiques indiquant clairement que le prix de l'apatite a suivi la même tendance que celui du fer. Le prix du fer ne cessant de diminuer depuis 2012, les experts prédisent une constante chute pour encore quelques années. Quel serait donc notre intérêt à construire une mine qui ne serait probablement pas rentable?

Ma seconde préoccupation concerne les emplois. Le promoteur prévoit créer 330 emplois permanents et 425 emplois indirects. Ceci est une observation personnelle mais je pense qu'un Septiliens à la recherche d'un emploi dans son domaine peut facilement en trouver un à la mesure de ses compétences. Les entrepreneurs ne cessent de se plaindre de la rareté de la main d'œuvre qualifiée. Le propriétaire du restaurant McDonald a même embauché des Philippins parce qu'il était constamment en processus d'embauche! Vous allez me dire que les qualifications pour cuire des frites ne sont pas les mêmes que celles exigées pour travailler dans une mine mais je vous répondrais que le milieu de l'emploi est saturé à Sept-Îles et que l'ouverture d'une nouvelle entreprise d'envergure ne réglerait pas le problème. Le promoteur ne s'en est pas caché, les postes créés seraient comblés pour la plupart par des gens de l'extérieur de la ville. Les gens vont venir travailler quelques années à la mine mais vont repartir aussitôt

qu'ils auront acquis quelques années d'expérience. Quel avantage a-t-on à laisser aller ce cirque de va-et-vient dans notre belle ville?

La santé est certainement le plus important des enjeux qui m'inquiètent. Je suis revenue en région après mes études pour fonder une famille dans un milieu de vie sain et le moins pollué possible. Je m'inquiète pour ma santé mais aussi pour celle des personnes de mon entourage qui font partie de la population à risque dont mes enfants qui ont moins de deux ans et mes parents vieillissants. Je pense qu'il est légitime que je me questionne sur notre qualité d'air si un médecin de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement a manifesté son inquiétude et a fait un appel à la prudence concernant les mines à ciel ouvert en milieu habité : « (...) toute hausse de particules fines aura inévitablement un impact significatif sur la santé des riverains et à quel point il est de la plus haute importance de quantifier cette exposition de la façon la plus précise possible, en tenant compte des problèmes de pollution déjà présents dans le milieu. ». De plus, il n'y a aucune étude pour confirmer ou infirmer l'impact potentiel du projet sur la sensibilité du lac des Rapides face aux polluants.

Lors des audiences publiques, certains points m'ont dérangée et j'aimerais vous en faire part. À mon avis, certains des « experts » n'étaient pas experts! Plusieurs ne faisaient que lire des rapports, sans nous faire part de leurs positions. De plus, les divergences d'analyse entre les experts provinciaux et fédéraux au sujet de certaines modélisations qui ne seraient pas assez sécuritaires me préoccupent. Comment se fait-il que des données puissent être jugées correctes pour un expert et pas pour l'autre? Une phrase dite par l'un des experts m'a beaucoup fait rire! : « Le promoteur nous a dit que ce n'était pas requis. ». Je ne comprends pas...c'est le promoteur qui est supposé dire aux experts ce qui est requis et ce qui ne l'est pas? Vous comprendrez que je pose la question sur un ton sarcastique! Après avoir entendu cela, je ne peux que me joindre aux groupes citoyens qui ont dit que certains fonctionnaires avaient fait preuve de complaisance en n'assurant pas un suivi rigoureux de certains enjeux environnementaux et de santé publique.

Divers comités se sont formés ou se sont sentis particulièrement interpellés suite à l'annonce d'une potentielle mine à ciel ouvert à Sept-Îles : Comité pour la qualité de l'air et de l'eau de Sept-Îles, Regroupement pour la Sauvegarde de la Grande Baie de Sept-Îles et Comité de citoyens du canton Arnaud. Les Septiliens ont besoin d'être écoutés et entendus. La forte participation de la population au BAPE ainsi que la pétition signée par plus de 5000 personnes pour un référendum consultatif sur le projet en font foi. Vous êtes donc à même de constater que je suis contre le projet de Mine Arnaud pour des raisons sociales, économiques mais surtout environnementales.

Ce 16^{ième} jour de septembre, 2013

Rachel Gagnon